

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – CS 30002 – 62452 – BAPAUME CEDEX

Délibération 2020-137 du 3 novembre 2020

L'an deux mil vingt, le mardi 3 novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Isabelle de Hainaut à BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean Jacques COTTEL, Président du Conseil de Communauté, conformément à la convocation qui lui avait été régulièrement faite le 27 octobre 2020 et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés : Mmes C. DUMORTIER, C. MEGRET, D. TABARY, I. GUISE,

Mm A. DHAMEC, J. MAURER, J. PALISSE, B. BRONNIART, D. WERBROUCK, L. MUCHEMBLED, Ch. LAGNIEZ, D. LEDRU, D. BIZART, M. FLAHAUT, L. ANTINORI, E. NAWROCKI, G. TRANNIN, D. DHOUILLY, M. POUILLAUDE, J. BONNAY, J.L. DESCAMPS, R. VANCAENEGHEM, D. BEDU, Ch. DAMBRINE, A.M. LECAT.

Objet : Budget annexe Développement Economique – Budget Supplémentaire 2020.

La séance ouverte, Monsieur le Président donne lecture au Conseil de Communauté des résultats du compte administratif 2019 concernant le budget annexe Développement Economique :

-	Excédent de Fonctionnement :	831 951,75 €
-	Déficit d'Investissement :	286 078,97 €
-	Restes à Réaliser Dépenses :	390 000,00 €
-	Restes à Réaliser Recettes :	0,00 €
-	Besoin de financement :	773 079,00 €.

Monsieur le Président présente le projet de budget supplémentaire établi au titre de l'exercice 2020 pour le budget principal qui s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de,00 € et en section d'investissement à la somme de,00 € en tenant compte de la reprise de l'état des restes à réaliser arrêté le 31 décembre 2019.

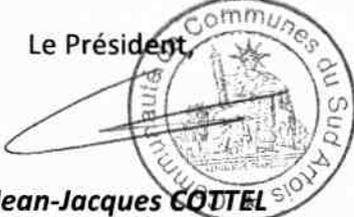
Après en avoir délibéré, le conseil de communauté décide à l'unanimité des membres présents et représentés moins une abstention (M. M. LALISSE) :

- d'approuver la proposition de budget supplémentaire établi au titre de l'exercice 2020 pour le budget annexe développement économique.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an que susdits.

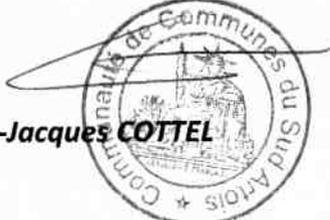
*Certifié et rendu exécutoire par affichage
et transmission en Préfecture.*

Le Président,



Jean-Jacques COTTEL

Le Président,



Jean-Jacques COTTEL

2020-137 du 03/11/2020

Budget annexe cellules commerciales – BS 2020.